

# PwDR 2014-2020 Mesure 19 - LEADER



## GAL Pays des tiges et chavées

*Intitulé du Projet* : Valorisation énergétique des déchets verts ligneux

RAPPORT D'ACTIVITES N° 10

Comité de projet du 05/03/2021

*Période* : 01/07/2020 au 31/12/2020

**Code projet** : 190208

**Arrêté Ministériel (date de signature)** : 01/12/2016

**Période concernée** : du 01/01/2016 au 31/12/2020 puis extension jusqu'en juin 2021

**Budget global (100%)** : 261.900 €

**Budget phase 1/ phase 2** : /

**Bénéficiaire de la subvention** : GAL Pays des tiges et chavées asbl

**Coordonnées du coordinateur** : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – [xavier.sohet@tiges-chavees.be](mailto:xavier.sohet@tiges-chavees.be)

**Coordonnées du chargé de mission** : Stephan Vis

083/670.347 – [stephan.vis@tiges-chavees.be](mailto:stephan.vis@tiges-chavees.be)

**Autorité responsable** : SPW Energie

Personne de contact à l'administration : Olivier Defawe

**Autorité responsable du suivi technique** : SPW Energie

Personne de contact à l'administration : Ornella Dupont

**Communes de** : Assesse, Gesves et Ohey

## **1. Généralités** : maximum 1 page

En italique, ce qui figurait déjà dans le précédent rapport, pour contextualisation et afin d'éviter d'inutiles reformulations.

### **1.1. Description succincte du projet**

*« Développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publics et privés locaux ». Tel est l'intitulé dans la fiche projet. Un chargé de Mission (CM), Stephan Vis, a été engagé à mi-temps pour étudier cette filière locale et en favoriser l'émergence ainsi que pour favoriser la sensibilisation aux enjeux énergétiques globaux et locaux.*

*Face au contexte énergétique ambiant (boulimie énergétique, raréfaction des ressources (en particulier fossiles), changements climatiques, instabilité des prix, ...) et aux défis qu'un tel constat induit (indépendance énergétique, recours aux énergies renouvelables, objectifs internationaux, européens, nationaux et régionaux), un switch progressif du chauffage au mazout vers le chauffage à la biomasse locale et durable paraît incontournable. En France, en Allemagne, au Luxembourg, les réseaux de chaleur fonctionnant au bois sont légion. Au niveau local du Pays des Tiges et chavées (Ohey, Gesves, Assesse), cette impulsion manque.*

*Afin de pallier ce manque, quatre étapes ont été identifiées par le GAL :*

- 1. Evaluer les gisements locaux en biomasse ligneuse*
- 2. Evaluer les besoins en chaleur*
- 3. Envisager les différentes filières de valorisation de la biomasse*
- 4. Opter pour les filières les plus pertinentes et favoriser la concrétisation du projet.*

*Parallèlement à cette mission « biomasse », d'autres aspects liés à l'énergie verte sont suivis : projets éoliens, énergies renouvelables en général, politiques énergétiques communales (Pollec, ...). En avant pour une transition énergétique !*

### **1.2. Objectifs du projet**

*En matière de biomasse, il s'agit d'abord d'identifier et d'objectiver : Quelle biomasse ligneuse est présente et en quelle quantité ? Pourrait-on en mobiliser davantage ? Quels sont les grands consommateurs de chaleur ? Quels seraient les projets de chaudière et/ou de réseaux de chaleur les plus pertinents ?*

*L'objectif est également de fédérer les acteurs sur les problématiques liées à l'énergie*

en général, sur la biomasse en particulier, d'étudier des scénarii de valorisation de la biomasse ligneuse locale tant sur les aspects économiques, sociaux, qu'environnementaux. Enfin, d'appuyer la structuration des acteurs vers les filières les plus appropriées...

### **1.3. Liste du personnel engagé (y compris les stagiaires et les bénévoles)**

Nom, prénom	Projet	ETP	< ou > 25 ans	Engagement	
				T0	Tf
Vis, Stephan	Energie verte	0.5	>25 ans	01/02/2016	-

Le chargé de mission travaille cependant à 0.7 ETP. 0.2 ETP (1/5eme ETP) est consacré au projet Be-Reel depuis le 1<sup>er</sup> février 2020. Le présent rapport d'activité ne concerne pas ce projet Be-Reel (financé par le projet LIFE).

### **1.4. Modifications du partenariat**

*Pas de partenariat privilégié à ce stade du projet.*

*Un « consultant » (Coopeos srl) a été engagé en septembre 2016.*

*Ce marché a pris fin au mois d'août 2018. Il n'a pas été renouvelé depuis.*

*Durant le premier semestre 2019, un consultant en matière de création de structures juridiques a été engagé. Il s'agit de Credal, associé à Syneco. Il n'est cependant pas considéré comme « partenaire ». Cette consultance a pris fin début 2020. Une autre consultance juridique (Senselia) a été engagée durant le premier semestre 2020. Elle a également pris fin durant le premier semestre 2020 (voir rapport précédent).*

## **2. Activités durant la période (en fonction des objectifs)**

### **2.1. Description des activités**

*Les 4 étapes (évaluation de l'offre et de la demande, choix des filières et mise en œuvre) initialement identifiées comme des phases « successives » ont progressivement été dépassées par une réflexion parallèle : pour qu'à terme une filière se mette en place, des « expériences exemplatives » sont nécessaires. Mieux que des études théoriques, elles permettent de se poser les bonnes questions, d'identifier les freins, d'estimer les coûts, de fédérer, de concrétiser l'élan...*

*Par ailleurs, sensibiliser sur l'énergie en général, et agir concrètement sur quelques projets concrets, constitue sans doute la meilleure approche pour une action*

*énergétique concertée à long terme sur le territoire.*

Tout ceci figurait déjà dans les précédents rapports.

Quoi de neuf au rayon énergie, particulièrement durant ce deuxième semestre 2020 ?

1. Biomasse locale
  - a. Une association de projets pour la plateforme biomasse ?
  - b. Expérimentation au « garage communal » : la routine
  - c. Divers...
2. Economies d'énergie : IsolTaMaison : les premières leçons
3. Autres énergies vertes
  - a. Borne électrique
  - b. Communautés d'énergie
  - c. Cours Energie à l'ECAM
  - d. Pollec 2020
4. Divers

Ce rapport s'attardera plus particulièrement sur le point 1a (structure juridique) et 2 (IsolTaMaison)

## **1. Biomasse locale**

- a. Vers une grande plateforme biomasse ! Quelle structure juridique ?

Un document intitulé « *Une plateforme locale de plaquettes bois entre Tiges et Chavées ? Comparaison entre différentes options* » avait été rédigé au premier semestre. Ce document du GAL s'est donné comme but d'objectiver la pertinence de développer une plateforme locale. Quels avantages et inconvénients pour une seule plateforme publique ? Privée ? Mixte ?

Il constitue toujours un document de référence pour bien cerner les enjeux d'une telle plateforme : <https://www.tiges-chavees.be/wp-content/uploads/2020/09/pertinence-d-une-plateforme-locale.pdf>.

Concernant la structure juridique « idéale » pour asseoir une telle plateforme biomasse publique ET privée, différentes expertises juridiques (Credal et Syneco dans un premier temps ; puis Senselia) nous avaient amené à envisager la piste d'une asbl. Mais fin juillet 2020, après de nombreux échanges avec M. Lambert de l'UVCW, celui-ci est parvenu à nous faire abandonner le montage d'une asbl (qu'elle fut à majorité publique ou privée) tout en suggérant une autre piste : celle d'une « [communication interprétative de la Commission européenne du 5 février 2008](#) sur l'application de la réglementation

des marchés publics aux PPP (partenariats public-privé) de type « institutionnels » ou « institutionnalisés », c'est-à-dire impliquant la création d'une nouvelle entité, le SPV (special purpose vehicle) ou société (ou association) de projet ».

Sans rentrer dans les détails, il s'agit donc de créer une association de projet via un et un seul marché public : « la Commission européenne recommande d'agir en une seule fois, par une seule et même procédure de marché public (ou de concession), pour

1° sélectionner le partenaire privé avec lequel le SPV sera constitué ;

2° attribuer le marché public (ou la concession) au SPV ;

3° définir la contribution opérationnelle du partenaire privé à l'exécution de ces tâches et sa contribution à la gestion administrative du SPV ».

Depuis, nous explorons cette piste originale et pour ainsi dire inexplorée. Si un tel mécanisme a été envisagé pour des projets éoliens ou pour la création de parcs naturels, le cas de la plateforme est nettement plus complexe.

Les Collèges de Ohey et de Gesves ont marqué leur adhésion de principe à ce montage. Assesse n'a -dans un premier temps- pas été consulté. En effet, la commune ne dispose pas encore de chaufferie bois donc cette perspective leur paraît relativement éloignée mais si l'intérêt est manifeste.

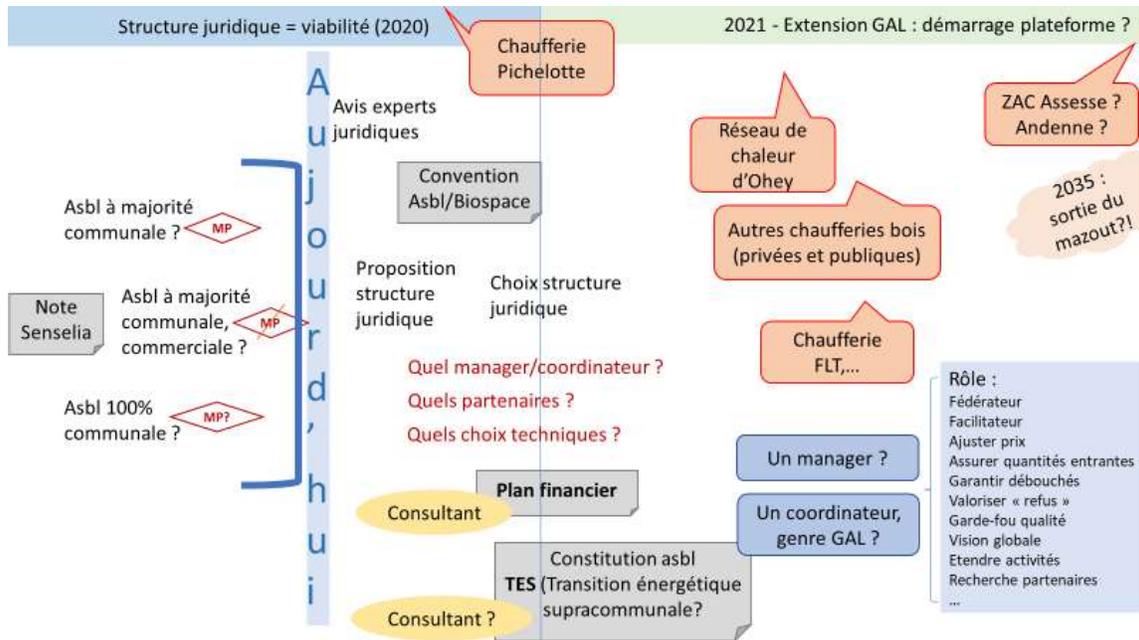
Parallèlement, pour un maximum de transparence et pour bénéficier des expertises de chacun, nous avons voulu inclure l'UVCW, mais aussi le SPW et la tutelle à cette réflexion. Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, au vu de la complexité du dossier, Mme Delsemme du SPW nous a invité à demander l'avis du Ministre des pouvoirs locaux. En concertation avec les trois communes, nous avons écrit et cosigné avec les trois bourgmestres et les directeurs généraux une lettre à l'intention du Ministre.

La réponse à un rappel mail envoyé début décembre confirme que le dossier est bien à l'étude : « Je vous confirme que l'Administration a bien reçu vos interrogations relatives à la création d'une association de projet en vue de la gestion d'une plateforme biomasse. Outre les questionnements relatifs à la procédure de sélection du partenaire privé, le dossier fait également l'objet d'une analyse quant aux aspects organiques de la mise en place d'une association de projet ; raison pour laquelle il est actuellement traité par la Direction de la Législation organique, dont son Directeur, Monsieur Lechat ».

Il va de soi que sans réponse plus claire quant à la possibilité d'envisager cette structure juridique (et voire toute autre), nous n'avons plus travaillé sur le dossier. Celui-ci reste en *stand by*.

Heureusement, il n'y a pas urgence : pour rappel, comme il est vain de produire de la plaquette sans pouvoir la consommer, il a été jugé utile de ne démarrer la plateforme que lorsque le réseau de chaleur d'Ohey (gros consommateur) sera effectif. Or le projet rencontre des recours juridiques qui retardent sa mise en œuvre.

Le schéma suivant synthétise les prochaines étapes : il agrémentait déjà le rapport du premier semestre. Force est de constater que si des pistes sont écartées et d'autres évoquées, la concrétisation n'a nullement avancée.



Un tel constat n'est guère encourageant. Est-il donc si difficile de construire des partenariats publics-privés équitables et porteurs pour chacun ? Si tous les interlocuteurs locaux semblent preneurs, les solutions juridiques semblent manquer pour créer de telles synergies. Nous pensons cependant que de tels partenariats constituent l'avenir pour des projets locaux de faible ampleur : le public sans le privé n'y arriverait pas. Et vice-versa. Espérons un dénouement prochain pour un modèle novateur et extrapolable à d'autres initiatives de transition !

b. Expérimentation au « garage communal » : saison 7

*La routine ! Durant tout l'hiver, crise du scolyte et tempêtes oblige, les bois se sont accumulés sur la dalle extérieure du garage communal.*

*Le 26 mai, ces 40m<sup>3</sup> de bois pleins (épicéas scolytés) et 150m<sup>3</sup> de bois diversement empilés ont été broyés et criblés simultanément, comme l'expérience concluante de la saison 5 nous l'a enseigné (un criblage/séchage simultané permet de réduire les coûts tout en évitant un séchage artificiel puis un criblage ultérieur).*

*Théoriquement, nous aurions pu/du (d'après la littérature sur les mesures de conversion) disposer de 240MAP de plaquettes. Nous en avons mesuré 180MAP. Ces rendements réels permettent de toujours mieux affiner la structure des prix pour la plateforme en devenir.*

Ceci figurait déjà dans le rapport du premier semestre. Depuis, cette plaquette est déjà sèche et utilisée pour chauffer la Pichelotte. A noter que quelques « longues » bloquent parfois la chaudière (ce qui nous vaut de sérieuses incriminations) dont la vis sans fin d'alimentation est fort usée. Les analyses granulométriques effectuées en

synergie avec le CRA à Gembloux confirment ce léger écart par rapport à la norme. Une telle découverte témoigne de la nécessité de cribler correctement, comme ce sera heureusement le cas à terme puisqu'il est prévu l'installation d'un crible trois fractions (et non deux, avec une grille pour éliminer les fines comme l'expérimentation actuelle).

c. Divers : analyse granulométrique, contribution haies...

Granulométrie :

A noter que cette collaboration avec le CRA devrait aboutir à un rapport d'analyse granulométrique clair et confirmant (ou infirmant) la conformité aux normes. Classiquement, de telles analyses sont envoyées en Drôme... Depuis fin décembre, le CRA dispose enfin des tamis nécessaires (le fameux tamis 31.5mm). Reste à rédiger des rapports plus abordables... Nous y travaillons de concert.

Contribution aux 4000km de haies :

Si la question de la valorisation des recepages périodiques (tous les 7 à 10 ans) peut être intéressante pour nos filières énergétiques, la problématique reste avant tout agricole. Au sein du GAL, c'est donc davantage la chargée de mission agriculture qui gère et coordonne ce dossier. En synergie bien sûr !

*Au-delà de la coordination du projet, de la réflexion aux décisions et à leur mise en œuvre, de la concertation en particulier avec Pierre André (coordinateur des services techniques environnement de Gesves sans qui toutes ces expérimentations ne seraient pas possibles), des divers calculs (humidité, coût, quantités, rendements), de la communication (par rapport aux voisins du site d'expérimentation ou via les organes plus classiques (bulletins communaux, site et newsletter GAL), voici quelques dates clés liées à cette expérience pilote au Ry des Fonds à Gesves, à son éventuelle extrapolation et à la promotion de la biomasse en général :*

07>12 Passages réguliers au garage communal : mesures des quantités, prélèvements d'échantillons, relevés d'humidité (et mesure à l'OPA), calculs de densité, surveillance du séchage...

24 06 Prélèvements échantillons et dépôt à l'OPA (Ciney)

29 06 Présentation BioMap (par GAL Andenne) par VC (VC = vidéoconférence)

23 07 Avis sur CSC chaufferie bois à Jodoigne

27 07 Tel avec S.Delmelle (SPW) sur structure juridique

29 07 Enlever chénopodes dans parcelle saule

20 08 Réunion avec BEP, FRW et collègue Assesse sur chaufferie bois sur ZACC (VC)

21 08 Réunion Echevine de l'énergie à Gesves

14 09 Réunion Biospace

- 30 09 Echanges avec Nicolas Nederland et Nathalie Monfort ; aussi François Migeotte (sur association de projet)
- 12 10 Rencontre Collège Ohey (sur association de projet)
- 12 10 Rencontre Collège Gesves (sur association de projet)
- 16 10 Envoi lettre au Ministre Collignon
- 16 10 Réunion chantier chaufferie bois à FLT (Gesves)
- 23 10 Réunion chantier chaufferie bois à FLT avec M. Vrijdag
- 11 Contribution fiche plateforme PCDR
- 30 11 Dépôt échantillons au CRA (Gembloux)

## **2. Economies d'énergie : IsolTaMaison !**

*Rappel : IsolTaMaison est une action du GAL qui vise à lever un frein classique à la rénovation énergétique : le coût de l'audit ! En rendant celui-ci gratuit, envisager une rénovation devient plus abordable pour tous. De plus, IsolTaMaison propose un accompagnement personnalisé et gratuit tout au long du processus afin de maximiser les chances de « passage à l'acte ».*

*Quelque 100 personnes ont manifesté leur intérêt pour l'action IsolTaMaison. 36 ont remis un dossier de candidature complété. Enfin, fin octobre 2019, le jury a sélectionné 20 ménages, principalement des ménages à revenus très modestes (10R1, 6R2, 4R3).*



Tous les audits ont eu lieu. L'auditeur a effectué tous les rapports d'audits. Mais du retard s'est accumulé, la crise sanitaire ayant rendu complexe les rendez-vous pour l'auditeur. L'objectif était que tous les travaux aient lieu en 2020. Crise Covid oblige, nous avons prolongé le suivi et l'accompagnement personnalisé de l'auditeur jusqu'en juin 2021. Il est donc trop tôt pour faire un bilan complet.

Mais diverses leçons peuvent déjà être tirées de cette première année :

- Tous les ménages ne « passeront pas à l'acte ». En cause : déménagement, séparation, manque de moyens (difficulté de combiner des prêts), manque de motivation, priorités autres... La faiblesse des primes lorsqu'un peu d'isolant est déjà présent contribue aussi. Nous y reviendrons lors de l'évaluation plus détaillée...

- Les ménages sont unanimement satisfaits de cet accompagnement et bien sûr du coût (0€) de l'audit. Le rapport précédent reprenait un commentaire *in extenso* d'une candidate-rénovatrice.

En voici un autre, tout aussi positif :

*« Par ces quelques lignes, je voudrais vous remercier pour l'action précitée menée par le GAL (...). En effet, même s'il était déjà dans mes intentions, avant d'avoir connaissance de votre campagne, d'améliorer l'isolation de mon bâtiment, les précieuses informations que vous m'avez fournies quant aux primes de la R.W. m'ont permis d'aller plus loin que prévu dans la réalisation des travaux. Ces primes représentent environ 25% des 40.000 euros que j'ai investis. Le fait d'obtenir la gratuité de l'audit a été déterminant car je n'aurais sans doute pas exposé la dépense sans certitude d'amortissement. Je profite de la présente pour remercier l'auditeur pour son efficacité et surtout pour sa très grande disponibilité. Ses conseils au plan technique m'ont certainement permis d'éviter de graves malfaçons et, partant bien des déboires. »*

*P.R. habitant de Gesves*

- Le coût classique d'un audit est souvent rédhibitoire pour un ménage à revenu R1, R2, R3. Devoir déboursier 1000€ avant toute mesure d'isolation n'est guère encourageant. C'est l'un des principaux freins à la rénovation (et non l'audit en soi). L'action IsolTaMaison a résolu ce problème. Mais l'action n'est pas durable, par manque de moyens financiers à y accorder.
- L'audit a été apprécié. Il a stimulé à isoler davantage que ce qui était initialement envisagé. Il faut dire que l'auditeur avait une fibre sociale bien appropriée et a passé beaucoup de temps à écouter, expliquer, adapter aux possibilités des ménages.
- L'accompagnement prolongé de l'auditeur s'est avéré indispensable : aide pour vérifier la conformité des devis avec l'audit, explications réitérées de l'audit, optimisation des aides disponibles, aide pour remplir les dossiers de demandes de primes, etc. 1000€ (ttc) pour tout le temps passé est peu généreux comme rémunération. C'est en tout cas un minimum.
- Importance du rôle du GAL comme coordinateur extérieur : Il a sélectionné les 20 ménages via un jury, sélectionné l'auditeur via appel d'offre, rassemblé les candidats rénovateurs et sensibilisé une centaine de ménages. Mais à quelques exceptions près, il n'est pas rentré chez les candidats rénovateurs. C'est l'auditeur qui accompagne personnellement et techniquement. Par contre, le GAL a souvent répondu à des mails, coups de téléphone et relancé les ménages en perte de motivation. Les échanges avec l'auditeur ont été très réguliers et notre concertation a permis de résoudre rapidement de nombreux

problèmes : accès aux prêts, relance « diplomatique », démotivation...

- La contribution des communes (3000€ par commune) est passée relativement inaperçue auprès des citoyens mais a permis le bouclage du financement. Il conviendrait sans doute d'augmenter la visibilité de celles-ci.
- La prime de passage à l'acte d'Electrons libres (200€/ménage) a été vivement appréciée (en tout cas immédiatement demandée) et permet une nouvelle sensibilisation, cette fois par le biais de l'association locale.
- Les entrepreneurs ont chacun contribué à hauteur de 1% de la valeur des travaux énergétiques. Le GAL effectue ces calculs sur base des devis signés et envoie ensuite la facture à chaque entrepreneur. Point positif : aucun n'a refusé cette participation, pourtant souvent demandée a posteriori puisque le ménage-rénovateur oubliait parfois de mentionner ce %. Point plus négatif : la lourdeur administrative pour le GAL...

De nombreuses autres enseignements peuvent être tirés de cette première expérience. Ils le seront pour juin 2021, lors de l'évaluation finale.

A noter que depuis février 2020, la GAL « prolonge » cette action via le subsidé Walloreno, pour 30 autres ménages du territoire. 9 autres communes ou acteurs supracommunaux ont également été sélectionnés dans ce cadre. Mais l'expérience d'IsolTaMaison a permis au GAL d'aborder de manière optimale ce nouvel appel.

Le chargé de mission énergie y consacre 1/5ETP. Cette mission ne rentre cependant pas dans le cadre de ce rapport lié au projet Leader.

Toujours est-il que le GAL commence à être un interlocuteur reconnu dans le cadre de la politique régionale de rénovation énergétique des bâtiments. L'action pilote IsolTaMaison y a largement contribué.

En résumé, le magazine Espresso de la plateforme maison passive (pmp) détaille les contours de l'action IsolTaMaison. En soi, il constitue déjà une première évaluation de l'action : <https://fr.calameo.com/read/005894720f579dc26bfe7?page=1>

Extrait de  
Expresso18, pmp.

	LOGEMENT 1	LOGEMENT 2	LOGEMENT 3
Catégorie de revenus	R1	R1	R2
Total travaux estimés	92.621 €	91.476 €	73.585 €
Montant des primes	64.835 €	64.222 €	22.509 €
Ach	290 m <sup>2</sup>	215 m <sup>2</sup>	200 m <sup>2</sup>
VP	936 m <sup>3</sup>	633 m <sup>3</sup>	575 m <sup>3</sup>
Surface de déperditions	620 m <sup>2</sup>	455 m <sup>2</sup>	596 m <sup>2</sup>
Label avant travaux	G	G	G
Label après travaux	B	B	A

Enfin, deux visites de chantier ont été organisées auprès de deux candidats rénovateurs ayant déjà effectué les travaux afin d'inciter les autres à faire de même. Cela a également permis de sensibiliser d'autres candidats potentiels. Au total, près d'une cinquantaine de personnes se sont déplacées sur place.

Quelques rendez-vous et dates liées au projet ITM (en plus des nombreux coups de fil, surtout avec l'auditeur) :

31 08 T. Verhasselt (GAL Romana) Infos sur ITM

15 09 Organisation Visite de chantier chez T.G à Gesves (avec commune Gesves)

08 10 Organisation Visite de chantier chez A.M à Ohey (avec commune Ohey et cluster EcoConstruction)

24 11 Rencontre Thierry Laureys : quelles politiques pour inciter à l'isolation ? (au GAL)

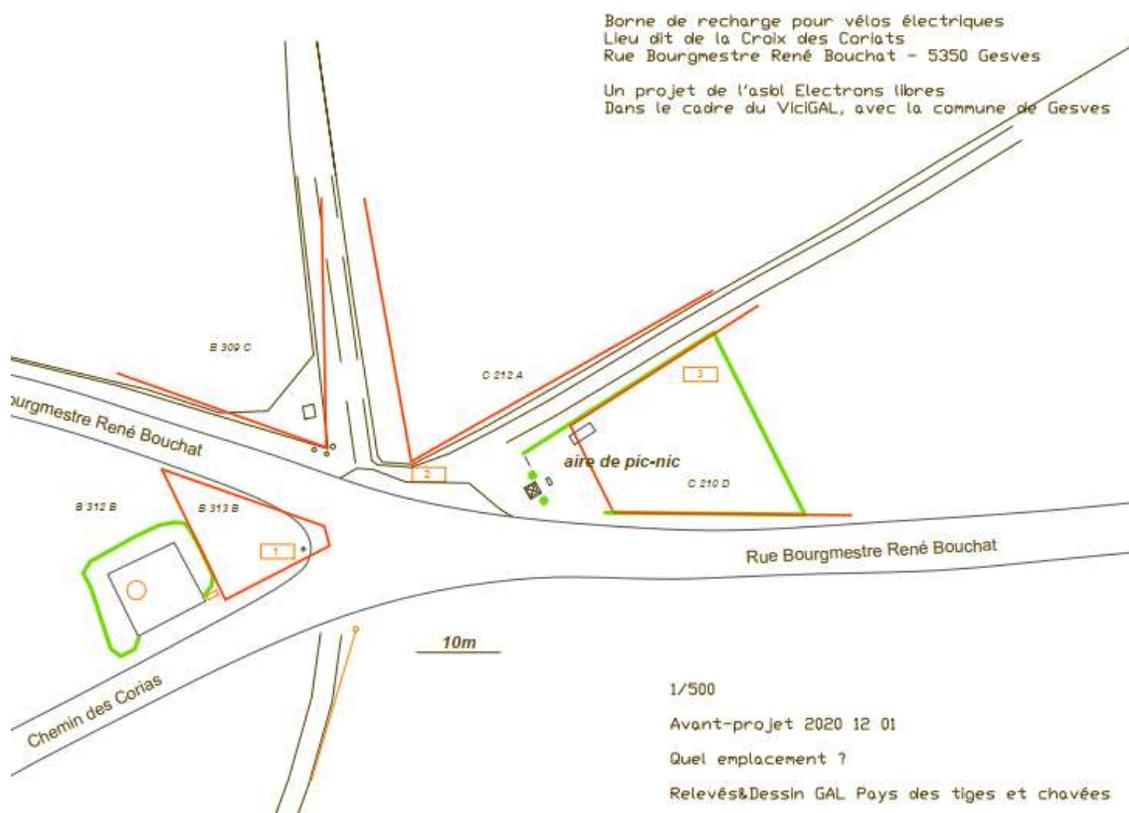
14 12 Réunion G. Germeau et N. Monfort sur mécanismes d'encouragement à l'isolation (VC)

### **3. Autres énergies vertes – enjeux énergétiques**

a. Borne électrique :

L'asbl Electrons Libres propose et finance l'installation d'une borne électrique pour recharger les vélos. Exclusivement à partir d'énergies renouvelables bien sûr ! L'asbl n'ayant pas de personnel pour gérer la concrétisation de ce dossier, une synergie avec le GAL et la commune s'est rapidement avérée nécessaire. Après avoir envisagé plusieurs sites, un emplacement sur une parcelle privée, gérée par la commune a été sélectionnée. L'idée est de lancer un appel à projets citoyens pour installer un abri afin

que les panneaux solaires photovoltaïques puissent y être posés. Le GAL s'occupe de lancer cet appel et d'introduire un permis d'urbanisme début 2021. L'objectif est d'inaugurer le projet pour l'été.



#### b. Communautés d'énergie

Bientôt une communauté d'énergie renouvelable sur le zoning de la Fagne à Assesse ? La réflexion est en tout cas entamée et sera sans doute poursuivie en 2021.

#### c. Cours Energie à l'ECAM ?

Quentin Liboutton, chargé de cours à l'ECAM, a sollicité l'avis du CM pour co-construire un cours systémique sur l'énergie. L'engagement du chargé de mission se limite à quelques réunions d'analyse critique virtuelles.

#### d. Pollec 2020

Début octobre 2020, un appel à projet « Pollec 2020 » a attiré notre attention. Son objectif est de mettre en œuvre de manière plus concrète les plans énergie-climat (PAEDC) des communes. Le GAL a incité les communes à introduire une candidature tant pour le volet « personnel » que pour le volet « investissements ». Gesves et Assesse ont chacune introduit une candidature.

Par ailleurs, les trois communes ont également demandé au GAL d'introduire une candidature pour chaque volet (personnel et investissement). Le GAL a donc également déposé deux dossiers. Le subside couvre 75% des frais. Les 25% complémentaires doivent être apportés par les communes.

Tous les dossiers ont finalement été sélectionnés.

Mais la liste des projets éligibles pour le volet investissement est peu adaptée aux projets supracommunaux... A suivre donc.



Ci-dessous, quelques rendez-vous ponctuels témoignant de ces activités :

- 15 07 Réunion Electrons libres
- 22 09 Présentation Energie pour Smart Rurality (U-Namur)
- 23 10 Réunion échevins sur Pollec 2020 (VC)
- 26 10 Séance info (questions-réponses) Pollec 2020 (par SPW) (VC)
- 27 10 Présentation Pollec 2020 aux Collèges (VC)
- 29 10 Pollec 2020 pour bureau GAL
- 05 11 Cours Energie à l'ECAM ? contribution avec D. Cauchie et Q. Liboutton (VC)
- 06 11 Introduction dossier de candidature Pollec 2020
- 25 11 Borne électrique – Relevés
- 09 12 Présentation Communautés d'énergie (VC)
- 11 12 Réunion Electrons libres sur Borne électrique (VC)
- 16 11 Réunion Cours Energie ECAM (VC)

#### **4. Divers :**

*Ci-dessous, quelques moments importants qui dépassent le cadre de la mission Energie verte. Ce sont des moments de rencontre, de renforcement d'équipe, autant d'instantanés énergisants ou fédérateurs. Parfois formels, parfois drôles, souvent stimulants !*

30 06 Comités de projet (au GAL)

03 09 Réunion Equipe GAL

13 10 Brainstorming Energie sur projet CAP (à Goyet)

20 10 Réunion Equipe

17 11 Réunion Equipe

30 11 Réunion Equipe

14 12 Réunion Equipe

## 2.2. Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 30/06/2020	Réalisé au 31/12/2020	Commentaires
Identification des gisements de biomasse mobilisable	1	1	1	
<i>Nombre de déclarations d'intention (production annuelle de matière sèche en tonnes)</i>	20	0	0	
Etude qualitative "gisements"	1	1	1	
<i>Nombre d'acteurs locaux rencontrés</i>	50	70	71	
Etude quantitative "gisements"	1	1	1	
<i>Nombre d'échantillons d'1ha relevés, mesurés, comptabilisés et retranscrits</i>	100	195	195	
Analyse des débouchés énergétiques locaux	1	1	1	
<i>Nombre de déclarations d'intention (utilisation annuelle d'énergie en kwh)</i>	20	0	0	
Définition des schémas de valorisation	1	1	1	
<i>Nombre de filières analysées</i>	4	3	3	
Sélection de la ou des filière à développer	1	1	1	
Organisation d'une formation à destination des chauffagistes	2	2	2	
<i>Nbre de chauffagistes formés</i>	10	5	5	
Organisation d'évènements visant à favoriser les initiatives entrepreneuriales	2	5	5	
<i>Nombre d'acteurs mobilisés</i>	20	30	31	
Etablissement d'un plan financier et recherche de financeurs	1	0	0,5	
<i>Nombre de financeurs potentiels identifiés</i>	5	1	2	Invest. Pollec
Etablissement d'un plan marketing	1	0	0	
Implantation de la centrale de conversion	1	1	1	
Structuration de l'alimentation de la centrale de conversion	1	1	1	
<i>Nombre de structures approvisionnant la centrale</i>		2	2	
<i>Nombre de tonnes de matière sèche collectée (*2)</i>		325	325	Saison7 en cours
Valorisation du produit	1	1	1	
<i>Nombre de clients</i>		1	1	
<i>Nombre de tonnes de matière sèche valorisée</i>		190	190	Saison 7 en cours
<i>Nombre de kWh produits</i>		580000	580000	Idem
Actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne	10	15	15	
<i>Nombre de personnes sensibilisées</i>	500	450	450	
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	8	8	8	pas eu de GoAL biomasse
<i>Nombre de participants</i>	80	61	61	
Diffusion de la newsletter VaBiEn	24	10	10	
<i>Nombre de destinataires</i>	1680	997	997	

Macro indicateurs (RW)		Objectif final	Réalisé au 30/06/2020	Réalisé au 31/12/2020	Commentaires
IND25 EqCO2_prodenergieR PAQ10		234	190	220	progression linéaire
	Potentiel de t. EqCO2 évitées grace au(x) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL				
IND26 Qté_Kwh_prodenergieR PAQ10		850000	580000	65000	idem
	Quantité de Kwh produits par le(s) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL				
IND27 Nb_instal_prodenergieR PAQ10		2	1	1	
	Nombre de nouvelles installations créées par le(s) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL				

## **2.3. Points positifs et difficultés rencontrées**

### **Points positifs :**

- Broyage/criblage simultané : amélioration conséquente des procédés et des coûts.
- Avancements sur la possible concrétisation de l'installation d'une plateforme mixte sur le site de Biospace. Enfin une structure juridique idéale ?
- IsoITaMaison : L'action pilote permet de lever un des principaux freins à la rénovation énergétique : le coût de l'audit. L'accompagnement est également apprécié. Premières leçons intéressantes...

### **Difficultés rencontrées :**

- *Le prix actuel du mazout n'incite toujours pas à la dynamisation de la filière ; les aides régionales pour les aspects « chaleur » ne sont pas assez conséquentes et ne semblent pas évoluer favorablement.*
- La structure juridique est analysée par les autorités compétentes. Sans un retour positif, il semble difficile d'avancer. La situation semble quelque peu bloquée.

## **3. Programme de travail pour la période suivante**

Le rapport a été structuré de telle façon qu'à l'issue de chaque point, la suite a été décrite, du moins suggérée. En voici les principales étapes :

- Dès le feu vert, poursuite du travail sur la structure juridique. Elaboration de projets de statuts, lancement du marché public pour la constitution de l'association de projet.
- Suivi action IsoITaMaison et évaluation finale. Contribution à la réflexion sur la stratégie wallonne de rénovation énergétique.
- Quelles synergies et complémentarités avec le projet Pollec 2020 ?

## 4. Annexes

### 4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

### 4.2. Communication

#### 4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>
01-07-20	GAL	News letter été 2020	site web GAL
11-07-20	Parc Naturel	Cœur de Condroz	VA
01-08-20	Forêt	Association forestière	BC Gesves
01-08-20	Walloreno	Isolation, des aides de Walloreno	BC Gesves
29-09-20	Walloreno	Isolation, des aides de Walloreno	DH
01-10-20	GAL	News letter automne 2020	site web GAL
01-10-20	Paysage	CAP Condroz	BC Gesves
07-10-20	JPEW	Opération JPEW	VA
07-10-20	GAL	MonCondroz	VA

#### 4.2.2. *Actions de Communication spécifiques des projets*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>
01-08-20	Walloreno	Isolation, des aides de Walloreno	BC Gesves
29-09-20	Walloreno	Isolation, des aides de Walloreno	DH

### 4.3. Time sheet

Cf. annexe